

COMMUNE DE SAINT – RIEUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{er} octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier octobre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est assemblé dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Catherine DREZET, Maire.

Présents: Catherine DREZET, Laurent JOSSET, Nathalie DANO, Philippe BORDAIS, Noël RIVIERE, Mickaël LESCOUËT, Emmanuel BEURIER, Céline ROUQUETTE, Isabelle RIO, Vincent VEHERT, Julien LONCLE, Cécile BERTOUX, Céline LUCIENNE, Coline RAULT.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Julien LONCLE

Objet- Prestation taille des haies bocagères

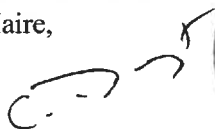
Lors de la réunion du conseil municipal du 28 avril dernier, le conseil municipal a approuvé la reconduction de la refacturation de la prestation de taille des haies bocagères demandée par les particuliers concernés à 1€50 la minute.

Madame le Maire propose d'établir un programme sur plusieurs années et définir les modalités d'intervention de la commune.

Après délibération et vote, le conseil municipal, décide de:

- ETABLIR, chaque année et selon le besoin, un programme de taille des haies bocagères pour celles situées en limite du domaine communal
- PRECISER que les branches coupées du côté des parcelles exploitées, devront être ramassées par l'exploitant
- ADRESSER chaque année un courrier aux exploitants concernés par la taille des haies
- FACTURER à 1€50 la minute la taille des haies des particuliers dont l'inscription est faite en amont à la mairie

A SAINT RIEUL
Le 13 octobre 2026
Le Maire,



Catherine DREZET



Secrétaire de séance

Julien LONCLE

